

PARTENAIRE



Pour lutter contre les braquages, l'association Vigie Billet sensibilise les clients bancaires et les commerçants au sujet des billets.

## Une association pour compliquer la tâche des voleurs

L'association Vigie Billet, soutenue par le ministère de l'Intérieur, a créé un site destiné au grand public pour que chacun sache « *qu'un billet maculé est probablement un billet volé* ». L'objectif est d'empêcher la circulation des billets maculés pour dissuader les malfaiteurs de braquer en sachant que l'éventuel butin ne sera pas utilisable.

Pour lutter contre les braquages, de nombreux bureaux de poste picards sont équipés depuis quelques années d'un dispositif de maculage de billets. Cet équipement est installé dans les coffres-forts, au guichet ou dans les guichets automatiques de billets. Cependant, une information du public est indispensable pour lutter contre le blanchiment des billets maculés. En effet, les malfaiteurs essaient parfois, malgré le maculage, d'écouler les billets tachés auprès des commerçants, dans les monnayeurs en libre service, ou auprès des banques ou des particuliers. Christian de

Laubier, de la Banque de France à Chamalières, explique : « *Les commerçants ne doivent plus accepter de billets maculés, mais demander à leurs clients de s'adresser à leur banque. Celle-ci leur fera remplir une déclaration. Il n'y aura pas d'échange mais un remboursement par virement.* »

Vigie Billet, association à but non lucratif, souhaite avec cette

campagne faciliter l'identification des malfaiteurs cherchant à recycler des billets maculés. L'association a créé un site dédié où chacun peut rester informé : [www.vigiebillet.com](http://www.vigiebillet.com). Ce site, réactualisé en mai 2008, propose notamment un blog et la marche à suivre lorsqu'on se trouve malencontreusement en possession d'un billet maculé. ■



**Vigie Billet**®

***un billet maculé est probablement un billet volé***

La campagne d'information de l'association Vigie Billet. (ph. DR)